

où Hugues fut sommé de comparaître en présence des évêques de la province, qu'à la diète d'Ingelheim (7 juin 948), qui prit les décisions capitales!

Les Bénédictins racontent, en détail, les faits. A Mouzon, «Hugues sans vouloir entrer dans l'assemblée, demanda à parler en particulier à l'Archevêque Robert de Trèves, et après s'être retiré, envoya par un de ses clercs, de prétendues lettres du Pape Agapit, qui ordonnaient de lui rendre le siège de Reims. Les Pères du Concile, après les avoir examinées, décidèrent qu'il fallait achever la procédure canonique déjà commencée, et en conséquence on jugea qu'Artaud resterait en possession de l'Archevêché de Reims; que Hugues serait séparé de la communion des autres Evêques, et suspendu de toute juridiction dans l'Archevêché de Reims jusqu'à ce qu'il vint se justifier devant un concile national, indiqué au premier août.

«Il se tint à Ingelheim dans l'Eglise de St Remy, le septième juin 948, en présence des deux Rois Louis et Othon. Le Légat Marin y présida, et il s'y trouva cinq Archevêques et vingt-six Evêques, du nombre desquels étaient Adalbéron, Gauzelin et Berenger. Hugues refusa également d'y comparaître, et se contenta d'y envoyer un Diacre, qui y lut les mêmes lettres du Pape Agapit, qui avaient déjà été lues au concile de Mouzon; mais le Légat expliqua les intentions du Pape, et produisit d'autres lettres plus récentes, et contraires aux premières; ce qui détermina à confirmer les sentences déjà rendues en faveur d'Artaud, et à excommunier l'Archevêque Hugues. On y prononça aussi sentence d'excommunication contre Hugues le Grand, Comte de Paris, pour s'être révolté contre le Roi Louis son Souverain, à moins qu'il ne se soumit au jugement d'un nouveau concile.»

Quelques mois plus tard, Adalbéron et Robert, archevêque de Trèves «marchèrent avec leurs milices contre Mouzon où Hugues, qui se disait toujours archevêque de Reims, s'était enfermé.» Les deux prélats assiégèrent la forteresse et la prirent après quelque résistance. De là, ils se rendirent dans le Laonnais aider le roi en guerre avec Hugues le Grand. Ils s'emparèrent de Montaigu, puis de Laon. Le 8 septembre, au cours d'un concile tenu à Trèves, Hugues le Grand fut excommunié. Effrayé des suites que cette décision pouvait entraîner, le comte de Paris se réconcilia, en 950, avec son souverain, par la médiation de Conrad, duc de Lorraine, d'Adalbéron et de Fulbert, évêques de Metz et de Chartres.

La même année, Adalbéron se trouva à Nimègue et en 951, si l'on en croit Meurisse, en Italie, avec le roi Othon. Là il aurait reçu en don le bourg et le château de Sarrebruck. Les Bénédictins, avec raison, ont douté de ces dispositions royales qui concernent Adalbéron II. Ou Meurisse a mal interprété le document, ou il a utilisé une charte fausse!

En 953, le prélat fuyant la colère de Conrad le Roux, duc de Lorraine qu'il n'avait pas voulu suivre dans sa révolte contre son beau-frère Othon le Grand, se réfugia à Cologne auprès de l'archevêque Brunon. Le duc mit la ville de Metz au pillage. L'abbé de Gorze Einold, ami de Conrad qui